

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Procédure de consultation

### Département fédéral de l'intérieur

#### **Loi sur le libre passage et loi sur la prévoyance professionnelle. Garantie moindre lors du choix par l'assuré de certaines stratégies de placement et mesures de garantie de l'avoir de prévoyance en cas de négligence de l'obligation d'entretien**

La proposition contient 2 projets totalement distincts, à savoir d'une part la mise en œuvre de la motion n° 08.3702 déposée le 3 octobre 2008 par M. Jürg Stahl et d'autre part la concrétisation de la solution déjà esquissée par le Conseil fédéral dans son rapport du 4 mai 2011 rendu en réponse au postulat n° 06.3003 de la CSSS-N.

Date limite: 11 février 2013

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:  
[www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html](http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html)

13 novembre 2012

Chancellerie fédérale